

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	463
 Artikel:	Les nouvelles Führerinnen
Autor:	S.Ter.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

politique. Pour réaliser sa tâche, elle se sert de trois moyens: 1. l'instruction agricole partia et complète. Si la population persiste à s'entasser dans les villes, à Tel-Aviv, Haifa, Jaffa, Jérusalem, etc., la crise prévue éclatera bientôt. Pour intéresser à la terre la population, environ quatre-vingt élèves sont formées chaque année à la ferme d'apprentissage Nahal; Ayanoth, sous la direction d'Ada Fischmann, verra bientôt cent-vingt élèves; à Petach-Tikvah, travaille un groupe de jeunes filles sous la surveillance d'une institutrice ambulante.

2. L'éducation ménagère intensive de la femme. Cet enseignement est donné dans des écoles spéciales, par exemple au Hostel à Tel-Aviv. Chaque année se réunissent régulièrement dans cette ville et plusieurs fois, les femmes du pays entier pour échanger des expériences faites à la cuisine, aux champs et dans l'étable.

3. L'enseignement des méthodes nouvelles pour le soin des nouveaux-nés et les instructions données aux mères pour soigner les enfants en général. Le Congrès de Tel-Aviv a décidé de s'occuper moins qu'aujourd'hui des jardins d'enfants qu'il envisage comme étant une tâche publique; la Suisse et l'Angleterre subventionneront cependant deux années encore un certain nombre d'écoles enfantines. Il ne m'est pas possible d'indiquer plus complètement le travail fourni par la Wizo et spécialement par sa fédération suisse. Je puis cependant affirmer que la Wizo est en train de représenter l'organisation de la femme en Palestine et que c'est elle qui créera un mouvement féminin nouveau.

Mme Dr. RINGWALD, Bâle.

Le recrutement des infirmières

Durant les années qui ont suivi la guerre, la plupart des pays européens ou américains du Nord ont encouragé le recrutement des infirmières, parce que leur nombre avait été reconnaît trop faible en cas d'une grande guerre, ou de périodes difficiles lui succédant. Cependant, dix ans ne s'étaient pas passés que, dans un ou deux pays, il se trouvait qu'il y avait plus d'infirmières que de travail à leur offrir. Le B.I.T. chargea en 1928 le Conseil international des infirmières d'enquêter sur la profession. Cette enquête révéla que le Danemark avait restreint le nombre des élèves admises dans les écoles d'infirmières et que les Etats-Unis commençaient à s'engager dans cette voie. Dans d'autres pays, en Autriche, en Nouvelle-Zélande et en Suède, il se produisit à certains moments de l'année un chômage auquel il est facile de remédier par des temps de vacances répartis de façon à ce que des infirmières n'aient pas trop de besogne en certains mois, et pas du tout en d'autres. La situation s'est aggravée ces dernières années, surtout par le refus des Etats-Unis d'accueillir les infirmières d'autres pays.

Une tabelle fort instructive donne le nombre d'habitants d'un pays correspondant aux services d'une infirmière. Si en Danemark il y a une infirmière pour 403 habitants, en Palestine, la proportion est de 3.235 habitants par infirmière; en Belgique, de 3.438 pour une; en France, de 1600 pour une; en Autriche, de 1459 pour une; en Hongrie, de 26.509 pour une; en Grèce, de 51.429 pour une; en Tchécoslovaquie, de 14.311 pour une; en Chine, de 131.959 pour une. La Suisse est heureusement mieux partagée

intérieure trop vibrante, trop exigeante et trop déçue». Lucile fut sensible à son amour, mais elle le repoussa en apprenant qu'il n'était pas libre, ayant été marié hors de France à une étrangère encore vivante. Elle échappa ainsi au sort peu reluisant de devenir la seconde épouse d'un bigame. Chênedollé avait peut-être oublié son premier mariage... les poètes ont de ces drôleries.

Dès lors, l'infirmité de Lucile augmente. Parce qu'elle ne s'entend pas bien avec Célestine, qui la trouve « trop mêlée à la vie de son mari », elle va pas dans la maison de son frère. Son dernier espoir a sombré, celui qu'elle exprimait ainsi dans une lettre à Chateaubriand: « Mon ami, je ne regarde plus sur la terre de sûr asile pour moi que ton cœur. » Il allait la voir toutes les fois que sa vie complexe le lui permettait, et elle lui écrivait à peine près chaque soir, — et c'était sa seule douceur. Ces lettres, qui reproduit M. Cahuet, sont émouvantes au possible.

Physiquement, moralement, matériellement aussi, Lucile, dans la dernière année de sa vie, est une très pauvre femme. Après avoir erré de lieu en lieu, elle s'était fixée au couvent parisien des Dames-Saint-Michel. Puis, se sentant proche de sa fin, elle se réfugia chez un médecin. Elle n'avait plus rien, était même dépourvue de la présence de son frère ressaisi par l'entourage féminin, mais surtout retenu par Célestine.

« Elle est morte seule, bien seule, comme il était dans la logique de son destin qu'elle mourut... ». Chateaubriand a écrit: « Tout échappait à la fois à ma curie, et, retombée sur elle-même, elle n'avait pas la force de se porter. » Elle se laissa mourir. Son frère, en séjour chez une de ses belles amies, ne revint pas assez tôt pour pouvoir suivre son cercueil. Lucile eut le convoi des pauvres et fut ensevelie dans la fosse commune. On l'y laissa.

Jeanne VUILLIOMENET.

et se rapproche du pays le plus favorisé, le Danemark, avec ses 581 habitants pour une infirmière.

Le problème qui, plus intéressant encore que celui de la quantité, se pose un peu partout est celui de la qualité de l'infirmière. Il y a, dans beaucoup de contrées, un nombre considérable d'infirmières manquant d'ouvrage parce qu'elles ne sont pas à la hauteur de leur profession. Il faut donc ne pas recruter uniquement un nombre suffisant d'infirmières, mais veiller à ce que celles qu'on recrute soient bien préparées.

Dans beaucoup de pays, les infirmières des hôpitaux sortent d'écoles spécialisées dans cette formation; un mouvement s'observe tendant à diminuer le nombre de ces écoles, aussi bien que le nombre des infirmières qu'elles forment. La tendance est généralement d'avoir moins d'écoles, mais en revanche des écoles préparant mieux. Les conditions d'admission doivent être plus sévères qu'à l'âge, à la culture générale et aux conditions de santé. Actuellement, l'âge d'admission varie, suivant les pays, de dix-sept à vingt-sept ans. Depuis la guerre, l'âge d'admission a constamment baissé, car il n'est plus possible à une jeune fille d'attendre jusqu'à vingt-cinq ans avant de se préparer à sa profession.

Il est intéressant de constater qu'on est arrivé presque partout à la conclusion que la formation courante, qui suffit à une infirmière pour travailler en sous-ordre sous une direction médicale, ne suffit plus quand la jeune fille, de par son genre de travail, est plus indépendante. Exemple: l'Italie, par une loi de 1925, considère qu'à la formation de deux ans d'une infirmière travaillant ensuite sous surveillance, doit être ajoutée une année d'études pour être infirmière-visiteuse, ou sociale, ou publique, etc., et deux ans si l'infirmière veut être directrice d'une division d'hôpital. La France, la Grande-Bretagne et la Hollande ont organisé de nombreuses classes de perfectionnement préparant des infirmières pour enfants, pour services publics, pour maladies mentales, etc. Les infirmières de formation générale et en service dans les hôpitaux n'y ont que peu de chances d'acquérir quelque expérience en ces spécialités. Dans un ou deux pays, l'infirmière qui veut tout apprendre y consacrera plus de temps qu'un étudiant pour devenir médecin. Il est constaté ici ou là un nombre assez élevé d'étudiantes qui, manquant d'argent pour continuer leurs études, adoptent la profession d'infirmière.

En conclusion de cette étude sommaire des rapports présentés au B.I.T. sur les conditions de recrutement des infirmières, on peut affirmer que cette question est des plus importantes et que l'on passe actuellement par une période de transition qui est influencée — et souvent mise en péril — par les difficultés économiques du temps présent.

Jeanne VUILLIOMENET.
(D'après *The International Nursing Review*.)

Les nouvelles Führerinnen

L'Université politique allemande a fondé récemment un séminaire pour la formation, parmi les directrices du mouvement féministe national-socialiste, de femmes-guides ou femmes-chefs (Frauenfestsleiterinnen). Selon la *Frankfurter Zeitung*, qui reproduit les idées de deux femmes nationales-socialistes, voici la raison d'être du futur séminaire: on avait craint, sans raison, que le national-socialisme ne chassât les femmes du domaine de l'esprit; il n'a, en réalité, demandé ce sacrifice aux femmes pour un temps, et elles pourront dorénavant occuper des postes supérieures, sans cependant pouvoir prétendre à l'égalité avec les hommes, ce qui serait insensé et mal compris, étant donné les devoirs et les droits naturels du sexe féminin. En conséquence, le principe fondamental de l'éducation, suivant le national-socialisme, serait d'élever la femme uniquement en vue de son rôle de mère et d'éducatrice, et de développer en elle la simplicité, la sincérité et l'amour de la patrie, c'est-à-dire une conduite héroïque et le sacrifice sans réserves. Il ne sera pas nécessaire de donner à chaque femme des connaissances politiques, mais bien de l'intéresser aux événements de son temps vus à la lumière des doctrines nationales-socialistes. Les doctrines héréditaires et racistes, l'économie politique et l'histoire dirigeront sa vie pratique et lui rendraient faciles tout travail et toute fonction, mariage, ménage, travail professionnel, etc.

Trois Associations pour le travail (*Arbeitsgemeinschaften*) existent déjà et forment la femme pour la maison et la famille, la science et la culture raciste, les questions d'histoire et de culture générale, ce dernier cours étudiant, de préférence, la culture de la femme germanique. Cinq cents femmes se sont déjà inscrites pour ces cours.

De prime abord, il n'est pas facile de croire que le national-socialisme n'ait pas chassé les femmes des postes qu'elles occupaient, bien que les *Führerinnen* le prétendent. Et on se demande avec une certaine curiosité comment elles réintégreront les régions d'où les a exilées. Il n'y a aucun doute sur un point: ce qu'on appelle

« conduite héroïque », etc., vaut dire ceci: contrairement aux femmes des autres nations qui sont empoisonnées par le pacifisme, la femme allemande doit élever ses enfants dans l'amour de la guerre et la haine de l'étranger. Quant à l'éducation, nous avons déjà dit dans ce journal que la haine et l'orgueil qu'elle dépose dans l'âme douce et aimante d'un enfant conduira au désastre. Enfin, il faut relever la contradiction de deux articles du fameux programme: « la femme n'a pas besoin de connaissances politiques », et « il faut qu'elle s'intéresse aux événements de son temps », car il ne nous semble pas possible qu'une femme s'intéresse aux événements contemporains sans posséder des connaissances politiques.

Le national-socialisme a attendu deux ans pour donner aux femmes une chance d'occuper de nouveaux des postes supérieurs. Nous verrons bien d'élèves de ce séminaire de directrices trouveront des situations importantes dans la politique intérieure du Reich, de ces situations qui leur avaient été accordées après la guerre sans une hésitation, et sans qu'on sente le besoin de les former d'abord pour leur travail; on les trouvait sans peine dans les rangs des féministes démocratiques et socialistes.

S. TER.



Publications reçues

Comment gagner la jeunesse à l'idée de la S.D.N.? (Rapport présenté par M. H. Duchoisal à l'Union internationale des Associations pour la S.D.N.).

Ce rapport mentionne longuement l'Ecole d'éducation et son organisation. Des cours sont donnés dans cette Ecole sur tous les sujets touchant de près ou de loin à la S.D.N.: où en est la S.D.N.; la protection de la femme et de l'enfant; la lutte contre les stupéfiants; la vie financière internationale et la S.D.N.; la réforme de la S.D.N.; où sont les chefs? les méthodes de l'enseignement de la paix; le désarmement moral; la S.D.N. et l'opinion publique; etc., etc.

Le choix des élèves devrait se faire par un concours organisé entre les élèves de la classe supérieure des Ecoles normales, Gymnases, Ecoles supérieures de jeunes filles, Ecoles de Commerce, Arts et métiers. Il est indispensable de former la jeunesse au nouvel esprit de paix; c'est pourquoi il faut en atteindre les éléments forts, afin qu'ils deviennent chefs de file et qu'ils propagent les idées de la S.D.N.

Les concours donnés aux élèves de l'Ecole de Genève ont porté sur l'œuvre politique de la S.D.N., la coopération intellectuelle internationale et l'œuvre du Bureau international du Travail, etc. La jeunesse ignore la plupart des ces questions; il faut la renseigner et chercher à l'intéresser. Les Sections suisses devraient instituer des concours dans les écoles de leur ville, et offrir comme prix aux meilleurs travaux présentés le voyage à Genève et la somme permettant de suivre l'Ecole d'éducation de l'Union internationale des Associations pour la S.D.N. Il existe déjà des groupes de jeunesse en Grande-Bretagne, au Danemark, au Canada, aux Etats-Unis. Le développement de tels groupements ne peut qu'être extrêmement favorable à la S.D.N. Un Congrès mondial de la jeunesse aura lieu à Genève en 1936, et il serait très désirables que les sections de la S.D.N. puissent, dès lors, obtenir de leurs groupements de jeunes qu'ils s'intéressent à ce Congrès et y participent. Car, c'est en atteignant la jeunesse que l'on peut espérer créer à la longue la mentalité nouvelle nécessaire à un monde nouveau.

L.-H. P.



Nouvelles des Sections.

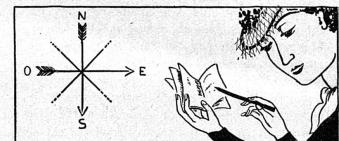
GENÈVE. — Pour la première séance de sa reprise d'activité, l'Association genevoise pour le Suffrage féminin avait demandé à son infatigable Présidente, Mme Gourd, Secrétaire générale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, une

causerie sur le féminisme à la récente Assemblée de la S.D.N. On oublie un peu trop en effet, à côté du grand conflit italo-éthiopien, le travail des Commissions de l'Assemblée, entre autres celle de la Commission juridique et de la Commission des questions sociales. Dans un exposé vivant, parfois émouvant, l'oratrice détailla les principaux problèmes débattus; traite des femmes et des enfants, protection des mineurs, statut de la femme, nationalité de la femme mariée. Ce dernier problème complexe, beaucoup plus important que ne le semblent croire une quantité de personnes, ne pose pas seulement une question de justice, mais peut aboutir, tel qu'il est encore aujourd'hui, en cas de guerre ou d'indépendance de la femme mariée à un étranger, aux situations les plus lamentables. Et ce fut un bel encouragement pour l'Association de constater combien l'auditoire fut saisi et intéressé par toutes ces questions, et combien heureuse avait été l'idée de se préoccuper de toute cette vie internationale.

E. K.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Notre section a eu, le dimanche 27 octobre, le plaisir de recevoir de l'Assemblée cantonale — une vingtaine de déléguées et un public restreint — pour une séance intéressante sous la présidence de Mme Chalande, présidente cantonale. Revue de l'activité de l'année, programme pour l'exercice qui commence, où figurent de nouveau le vote communal et l'entrée des femmes dans les jurys des tribunaux, échange de vues et, comme toujours, anxiété au sujet des sections défaillantes et recherche des moyens de leur insuffler vie. Il faudrait aussi fonder de nouveaux groupes et la tâche est difficile. Un thé fleuri et beaucoup d'animation faite de la joie de se retrouver.

J. V.



Carnet de la Quinzaine

Mercredi 6 novembre:

NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage; 20 h. 15, Restaurant sans alcool: 1. Compte-rendu de l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féministes suisses (Mme Jeanrenaud); 2. Travail des femmes dans le Service civil. Projections lumineuses. (Mme Waldvogel). Séance publique.

Mercredi 13 novembre:

LAUSANNE: Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Suffrage féminin. Cours public et gratuit de Mme Dr. Koussmine: « Le nouveau-né, ses particularités, sa croissance, le nourrisson bien portant, comment le soigner. »

Jeudi 14 et 21 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes et Union féminine d'Education nationale, 20 h. 30, r. Et-Dumont, 22: « Notre constitution fédérale, son contenu, ses applications, son avenir, 4^e et 5^e leçons du cours public et gratuit d'instruction civique donné par M. Alfred Borel, avocat.

Vendredi 15 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, rue Charles-Bonnet, 6: « Les biens et le code civil suisse: Les biens de la femme dans le mariage. Héritages, testaments, partages, par Mme Schreiber-Favre, avocate.

Mercredi 20 novembre:

LAUSANNE: Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Suffrage féminin. Cours public et gratuit de Mme Dr. Koussmine: « L'alimentation du nourrisson bien portant, l'allaitement naturel, l'allaitement artificiel: rôle et importance des vitamines dans l'alimentation du petit enfant. »

Vendredis 22 et 29 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, rue Charles-Bonnet, 6: « Les propriétés et la loi: Vente, Bail, Contrat de travail, employeur et employé. Poursuite pour dettes, Commandement de payer, saisie, vente, faillite, par Mme E. Kammeracher, avocate. (Deux séances, 2 fr.; cartes à l'entrée.)

BEURRE FONDU

excellent

en boîtes de 1 kilo
et d'une livre

Très avantageux

En vente partout

Laiteries Réunies

P 986 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE